



Groupe consultatif sur
l'infrastructure liée aux
garanties et les
pratiques du marché



Confirmation des priorités et prochaines étapes

16 mai 2024

Priorités initiales

- ❖ Compléter la mise en œuvre du service tripartite de TMX et de Clearstream (Service canadien de gestion des garanties, ou SCGG) et faire qu'il soit massivement adopté au Canada
 - Concevoir des paniers de garanties normalisés pour l'ensemble du secteur
- ❖ Élaborer des pratiques exemplaires du marché, notamment pour les dispositifs de marge et la gestion des risques
 - Superviser la mise en œuvre du cadre de la pénalité en cas d'échec de règlement pour les opérations sur titres du gouvernement du Canada
- ❖ Soutenir les changements requis apportés par la CDS pour faciliter l'émission de billets aux porteurs d'obligations à taux variable qui font l'objet d'un règlement le jour même (J+0) pour le marché monétaire canadien

Chantiers initiaux

Les chantiers initiaux visent principalement à faciliter la mise en œuvre complète du SCGG et à maximiser l'efficacité opérationnelle pour le marché canadien des pensions. Voici les chantiers :

1. Modèle des dépositaires
2. Panier normalisé
3. Évaluation des prix et décotes

1. Chantier du modèle des dépositaires – énoncé de problème

1. La mobilisation des garanties du côté acheteur requiert l'intégration de dépositaires au SCGG

- Le SCGG facilite la participation du côté acheteur au marché des pensions
- L'abandon des acceptations bancaires est un autre facteur

2. Il y a des solutions communes, mais chaque dépositaire est différent

- Généralement, le traitement des transactions et la configuration des comptes se font de manière semblable
- Certains dépositaires peuvent apporter des changements en reconfigurant leurs solutions existantes, d'autres doivent concevoir de nouvelles solutions

3. Établissement des priorités en ce qui a trait aux investissements des dépositaires

- Habituellement, les investissements des dépositaires sont attribuables à la réglementation ou à des *changements du marché*
- Les investissements pour des initiatives non attribuables à la réglementation sont moins fréquents

1. Chantier du modèle des dépositaires – résultats

1. Établir les avantages de la participation du côté acheteur au SCGG pour le marché

2. Définir des modèles de travail pour les dépositaires

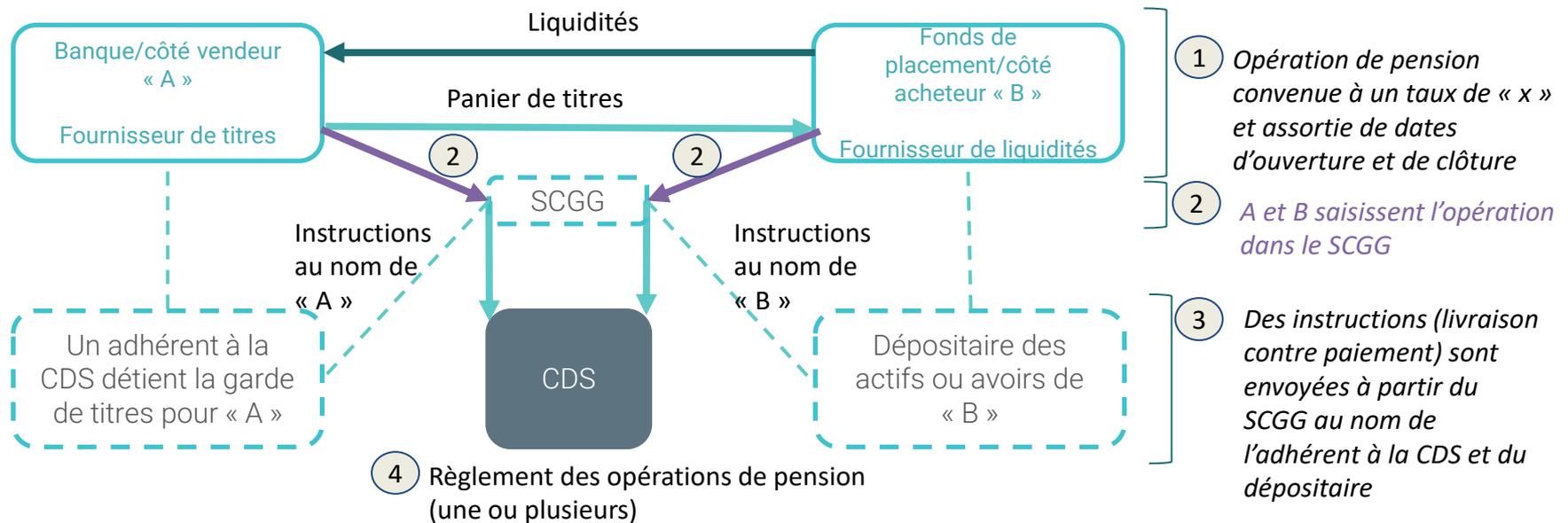
- Cerner les défis communs à tous les dépositaires pour l'intégration du côté acheteur au SCGG
- Veiller à ce que tous les modèles d'intégration au SCGG soient bien compris par les dépositaires
- Établir des options configurables pour les dépositaires

3. Élaborer une feuille de route sectorielle pour les dépositaires et le côté acheteur

- Le côté acheteur devra s'engager à intégrer les services au cours des 12 prochains mois
- Adapter les modèles de travail en fonction des demandes du côté acheteur afin d'élaborer une feuille de route pour le Groupe consultatif sur l'infrastructure liée aux garanties et les pratiques du marché
- Habilitier davantage les sociétés – qui sont nombreuses à ne pas détenir de compte de dépôt de titres

Service pour les opérations de pension tripartites du SCGG – modèle pour les dépositaires

Un panier de titres fait l'objet d'une opération de cession en pension sans l'intermédiation d'un dépositaire



2. Chantier du panier normalisé – énoncé de problème

Les produits pour les opérations de pension offerts pour la négociation et la compensation centrale se sont pas suffisamment normalisés et diversifiés

- ❖ Le SCGG constitue un progrès notable, mais les paniers de garanties générales pour les opérations de pension pourraient être améliorés et aider à normaliser la négociation de titres canadiens
 - Ce n'est pas un nouveau concept – le panier pour opérations de pensions d'Eurex existe depuis 2005
 - La normalisation et la transparence des paniers de garanties générales améliore l'accès au marché canadien des pensions (on planifie une solution de garanties générales pour les opérations de pension pour la Corporation canadienne de compensation de produits dérivés depuis 2012, mais rien n'a été mis en œuvre)
 - Il y a plusieurs avantages sur les plans de la gestion des risques (contreparties centrales), de l'anonymat et de la capacité à déplacer de grandes quantités de liquidités
 - Cela peut aider à soutenir la mise en place d'un marché liquide des pensions à terme

2. Chantier du panier normalisé – résultats

- Extensibilité de possibles paniers d'instruments de sûreté
 - Optimiser l'exécution de transactions liées à un grand nombre de titres en les regroupant dans un même panier
 - Simplifier la gestion des garanties en créant des paniers pour des cas d'utilisation particuliers (p. ex., actifs liquides de haute qualité, opérations de la banque centrale, contreparties centrales, financement sur le marché général des pensions)
 - Élargir l'éventail des actifs admissibles pour inclure les sociétés et les institutions financières
 - Offrir des choix de profils de risque et de rendement pour les fournisseurs de liquidités
 - Permettre la négociation anonyme pour les opérations faisant l'objet d'une compensation centrale

- Alors que les exigences réglementaires et de gestion des risques se complexifient, les participants souhaitent pouvoir négocier de grands blocs de garanties admissibles au moyen d'un seul ISIN et effectuer une compensation centrale.

3. Chantier de l'évaluation des prix et des décotes – énoncé de problème

Évaluation

- Les opérations bilatérales de financement par titres exigent que les contreparties s'entendent sur la valeur des actifs, ce qui peut entraîner des différends, en particulier lorsqu'il s'agit de titres moins liquides. Le service tripartite constitue une source fiable, et indépendante et digne de confiance pour l'évaluation des actifs.

Décotes

- Volonté de se conformer aux pratiques actuelles du marché relatives aux décotes pour les différentes catégories d'actifs
- Certains clients sont assujettis à une réglementation qui établit des décotes planchers qui pourraient ne pas correspondre aux normes actuelles du marché
- Il se pourrait que les décotes existantes définies dans le mécanisme permanent d'octroi de liquidités servent de référence

Prochaines étapes

- ❖ Veuillez indiquer si votre entreprise souhaite participer à un de ces trois chantiers ou en assurer la coprésidence
- ❖ Veuillez soumettre vos réponses au secrétariat du Groupe consultatif sur l'infrastructure liée aux garanties et les pratiques du marché d'ici le 5 juin en fin de journée, en indiquant le nom des personnes intéressées et le chantier auquel vous souhaitez participer.
- ❖ Les chantiers devraient être mis sur pied au plus tard à la mi-juin, et les travaux commenceront peu après.

Questions?

